

ATOUT PIERRE DIVERSIFICATION

S.C.P.I. à capital fixe

MANDAT D'ACHAT DE PARTS

CADRE RESERVE A L'INTERMEDIAIRE
A compléter obligatoirement

Nom du Conseiller :

Téléphone du Conseiller :

Adresse mail du Conseiller :

Code département :

N° du démarcheur (éventuel) :

Etablissement :

N° d'agence domiciliaire ou nom du bureau :

N° de client bancaire (éventuel) :

DATE - CACHET ET VISA :

Je(nous) soussigné(s)⁽¹⁾ : Monsieur Madame Monsieur et Madame Mademoiselle Indivision

Personne morale : n° SIRET _____ Nom et prénom du représentant légal _____

NOM OU DÉNOMINATION SOCIALE : _____ PRÉNOM : _____

(En majuscules) nom marital pour les femmes mariées, divorcées ou veuves - nom juridique pour les indivisions

NOM DE JEUNE FILLE : _____

NÉ(E) LE : _____ (JJ/MM/AAAA) A _____ DEPT. _____ PAYS _____

NOM - Prénom du conjoint ou partenaire du PACS _____ NÉ(E) LE _____ A _____

ADRESSE COMPLÈTE : N° _____ RUE _____

COMPLÈMENT D'ADRESSE _____

CODE POSTAL _____ VILLE _____

N° DE TELEPHONE : DOMICILE _____ BUREAU _____ E-MAIL _____

RÉGIME FISCAL⁽¹⁾ : IR Autre : _____

STATUT FISCAL⁽¹⁾ : Résident fiscal français Non résident fiscal français - Pays de résidence fiscale : _____

L'ACQUEUREUR EST-IL DÉJÀ ASSOCIÉ D'UNE SCPI GÉRÉE PAR CILOGER ?⁽¹⁾ oui non

Situation familiale ⁽¹⁾	Capacité juridique ⁽¹⁾	Profession ⁽¹⁾ <small>ne pas omettre de compléter la profession exacte en sus de la catégorie professionnelle</small>
<input type="checkbox"/> Marié(e) communauté <input type="checkbox"/> Marié(e) séparation de biens <input type="checkbox"/> Marié(e) communauté universelle <input type="checkbox"/> PACS <input type="checkbox"/> Veuf(ve) <input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Divorcé(e)	<input type="checkbox"/> Majeur <input type="checkbox"/> Majeur incapable <input type="checkbox"/> Mineur sous administration légale <input type="checkbox"/> Mineur sous contrôle judiciaire	<input type="checkbox"/> Agriculteur <input type="checkbox"/> Fonctionnaire <input type="checkbox"/> Chef d'entreprise <input type="checkbox"/> Commerçant <input type="checkbox"/> Cadre <input type="checkbox"/> Retraité <input type="checkbox"/> Profession libérale <input type="checkbox"/> Employé <input type="checkbox"/> Sans profession Préciser la profession exacte ⁽²⁾ : _____

ORDRE D'ACHAT		
Nombre de parts (A)	Prix d'achat maximum frais inclus* par part (en euros) (B)	Montant total (A x B)
_____	_____	_____
* frais : 5% de droits d'enregistrement reversés au Trésor Public avec un minimum de 25 € + commission de 4,96% TTC du prix d'achat des parts		

L'ordre est donné pour _____ confrontations mensuelles, sans pouvoir excéder 4 confrontations (par défaut d'indication l'ordre sera valable pour 4 confrontations).
 Exécution de l'ordre d'achat⁽¹⁾ : partielle totale (par défaut d'indication l'ordre pourra être exécuté partiellement, en cas d'exécution partielle le solde est reporté sur les confrontations suivantes dans la limite ci-dessus indiquée).

- > Reconnais(sons) avoir reçu et pris connaissance des statuts, de la note d'information visée par la Commission des Opérations de Bourse (devenue l'Autorité des marchés financiers), des derniers rapport annuel et bulletin trimestriel et des conditions d'acquisition des parts rappelées au verso.
- > Donne(ons) mandat à la Société de Gestion CILOGER de procéder, en mon(notre) nom, à toutes les formalités liées à mon ordre et notamment d'effectuer l'enregistrement de la transaction auprès du Trésor Public.
- > Suis (somm) informé(s) que la société ne garantit ni la revente des parts ni le remboursement des sommes investies.
- > Règle(ons) l'achat par :
 - Chèque N° _____ tiré sur _____ à l'ordre de la SCPI.
 - Achat à crédit auprès de la Banque : _____ pour un montant de _____ euros.
 - Par virement sur le compte « marché secondaire » de la SCPI ATOUT PIERRE DIVERSIFICATION.
 - Autorise(nt) le réseau bancaire distributeur à prélever directement sur mon compte le montant correspondant à la valeur totale des parts :

Code banque : _____ Code guichet : _____ N° compte : _____ Clé RIB : _____
 Nom et adresse de l'établissement bancaire : _____

> Demande(ons) que le règlement des revenus attachés aux parts, objet de la présente souscription, soit porté au crédit du compte suivant⁽¹⁾ : (joindre impérativement un RIB)
 A mon ordre A l'ordre de : Nom : _____ Prénom : _____
 Adresse : _____
 en qualité de ⁽¹⁾ : Usufruitier Autre : _____

- > Déclare(ons)⁽¹⁾ : Opter Ne pas opter pour le prélèvement libératoire forfaitaire sur la fraction du revenu afférent aux capitaux mobiliers.
- > Sauf avis contraire formalisé, suis(somm) informé(s), de mon(notre) classement dans la catégorie « non professionnel » en application de la directive européenne « Marchés d'Instruments Financiers » (MIF).

J'autorise CILOGER à m'adresser par courrier électronique et/ou par sms des informations sur la SCPI ATOUT PIERRE DIVERSIFICATION.
LOI INFORMATIQUE ET LIBERTES - PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL En l'application de la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, il est précisé que les données à caractère personnel recueillies sont obligatoires pour acheter ou vendre des parts de la SCPI et qu'à ce titre, elles feront l'objet d'un traitement dont le responsable est CILOGER. Ces données pourront être utilisées pour les besoins de la gestion des opérations effectuées en exécution des services souscrits par CILOGER, les sociétés du groupe auquel elle appartient ainsi que par ses prestataires et partenaires. Les personnes sur lesquelles portent les données acceptent que celles-ci soient exploitées et/ou communiquées selon les modalités précisées ci-avant. Les personnes sur lesquelles portent les données auront le droit d'en obtenir communication auprès de CILOGER 147 boulevard Haussmann 75008 Paris, d'en exiger, le cas échéant, la rectification, de s'opposer à leur utilisation à des fins de prospection, notamment commerciale. Si vous ne souhaitez pas que vos données soient utilisées, vous pouvez d'ores et déjà cocher la case ci-après : « Je refuse que mes données personnelles soient utilisées à des fins de prospection commerciale. »
 Fait à _____ Le _____ en 3 exemplaires dont l'un reste en ma (notre) possession.
Signature(s)⁽³⁾ précédée(s) de la mention manuscrite : « Bon pour achat de (nombre en toutes lettres) parts ».

(1) Cocher la case correspondante / (2) Mention obligatoire / (3) Signatures de toutes les parties en cas d'acquisition indivise, de démembrement ou par des personnes mariées sous le régime de la communauté

A REMPLIR UNIQUEMENT SI L'ACHAT RESULTE D'UN DEMARCHEUR (cf. informations au verso)
 Je soussigné, _____, reconnais avoir acquis les parts de la SCPI ATOUT PIERRE DIVERSIFICATION : après que (nom, adresse professionnelle et numéro d'enregistrement) « le démarcheur » _____, agissant pour le compte de (nom, adresse et numéro d'enregistrement de l'établissement financier ayant mandaté le démarcheur) _____ ait rempli l'ensemble des obligations lui incombant, telles que rappelées au verso - dans ce cas, la signature du mandat d'achat ci-dessus, ainsi que le versement des fonds y afférents, ne pourront intervenir que quarante-huit heures minimum après la signature du présent encadré - et déclare avoir été mis en mesure d'exercer le délai de réflexion issu de l'article L.341-16 IV du Code monétaire et financier.
 Fait à _____ Le _____ Signature(s)⁽³⁾ : _____

ATOUT PIERRE DIVERSIFICATION

Société Civile de Placement Immobilier

régie par les articles L.214-50 et suivants, L.231-8 et suivants et L.732-7 du Code Monétaire et Financier et par les textes subséquents

Capital social : 176 279 360 €

Siège social : 147, boulevard Haussmann – 75008 PARIS – R.C.S. : 342 977 311 Paris

Société de Gestion : CIOGER

S.A. à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 450 000 €

Agrément AMF n° GP07000043 en date du 10 juillet 2007

Siège social : 147, boulevard Haussmann – 75008 PARIS Téléphone : 01.56.88.91.92 – www.ciloger.fr

CONDITIONS DE VALIDITE

Il est rappelé que l'inscription de l'ordre d'achat sur le registre des associés est subordonnée :

- au fait que l'ordre soit conforme et correctement complété et signé par le (les) donneur(s) d'ordre ;
- à la couverture intégrale de l'ordre ;
- à la réception de la fiche « connaissance du client » (sauf acquisition par l'intermédiaire d'un établissement financier) ;
- à la réception de la fiche « origine des fonds » lors d'achats de plus de 60 000 €, en une ou plusieurs fois, sur une période de 12 mois (sauf souscription par l'intermédiaire d'un établissement financier). A ce titre, la Société de Gestion se réserve le droit de demander la justification de l'origine des fonds investis pour répondre aux règles édictées par le Code monétaire et financier en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux.

■ Les ordres sont adressés directement à la Société de Gestion CIOGER (147 boulevard Haussmann – 75008 Paris), ou remis aux Intermédiaires habilités de cette dernière qui se chargeront de les faire parvenir à la Société de Gestion dans les meilleurs délais.

Pour être enregistrés, les ordres d'achat doivent être réceptionnés par la Société de Gestion au plus tard la veille du fixing à 16 heures, à défaut l'ordre sera enregistré pour la confrontation suivante. Quelles que soient les modalités de transmission des ordres, le donneur d'ordre doit être en mesure de prouver la passation de son ordre et de s'assurer de sa réception par la Société de Gestion.

■ Couverture des ordres

La Société de Gestion demande une couverture des ordres d'achat égale au montant total du prix d'achat tel que figurant au recto, frais de transaction inclus. La couverture peut être effectuée par chèque qui doit être réceptionné par la société au plus tard 8 jours avant la date de confrontation, ou par virement visible sur le compte « marché secondaire » de la SCPI au plus tard à 16 heures le jour précédant la date de confrontation. L'octroi de cette couverture subordonne l'inscription de l'ordre d'achat correspondant sur le registre des ordres. Les fonds versés à titre de couverture sont portés sur un compte spécifique ouvert au nom de la SCPI ATOUT PIERRE DIVERSIFICATION, lequel ne porte pas intérêt. Lorsque l'ordre est exécuté, la couverture est utilisée pour assurer le règlement des parts acquises, frais de transaction inclus. L'éventuelle différence, après exécution de l'ordre, ou le total de la couverture, en cas d'inexécution totale de l'ordre, sera restituée au donneur d'ordre dans un délai maximum de 20 jours à compter du dernier jour du mois au cours duquel la confrontation périodique a eu lieu.

■ Jouissance des parts

L'acquéreur de parts sur le marché secondaire acquiert la jouissance des parts au 1^{er} jour du trimestre au cours duquel l'acquisition a été réalisée.

■ Annulation ou modification de l'ordre

L'ordre inscrit peut être annulé ou modifié jusqu'au terme de la période de confrontation périodique des ordres, de manière expresse par l'envoi du formulaire spécifique d'annulation/modification de l'ordre initial, et dans les mêmes conditions (ce formulaire est disponible sur simple demande auprès de CIOGER).

La modification d'un ordre entraîne la perte de son rang dans les cas suivants :

- augmentation de la quantité des parts à l'achat ou à la vente
- augmentation du prix pour les ordres de vente
- modification du sens de l'ordre
- diminution du prix pour les ordres d'achat

■ Toutes informations sur la SCPI, et notamment sur les prix constatés lors des transactions de la période : les cinq prix d'achat les plus élevés, les cinq prix de vente les plus faibles inscrits sur le registre, les quantités demandées et offertes à ce prix ; le dernier dividende annuel servi ; l'estimation du prochain dividende ; la dernière valeur de réalisation peuvent être obtenus auprès de la Société de Gestion ou sur le site Internet www.ciloger.fr.

■ La note d'information de la SCPI ATOUT PIERRE DIVERSIFICATION a obtenu, de la Commission des Opérations de Bourse (devenue l'Autorité des Marchés Financiers), le visa n° SCPI 03-36 en date du 28 octobre 2003.

DOCUMENTS A FOURNIR OBLIGATOIREMENT POUR QUE L'ORDRE D'ACHAT SOIT CONFORME

Pour les personnes physiques :

- copie recto-verso d'une pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité ou passeport),
- s'il y a lieu : convention d'indivision, convention de démembrement, autorisation d'achat du juge des tutelles, extrait de délibération du conseil de famille, attestation signée du partenaire de PACS précisant le caractère indivis ou non des parts...,
- un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Pour les personnes morales :

- copie des statuts à jour certifiée conforme,
- extrait KBIS datant de moins de trois mois,
- pour les associations, un exemplaire du Journal Officiel où a été publiée la déclaration de constitution ou le décret en Conseil d'Etat dans le cas d'associations reconnues d'utilité publique,
- justificatif du pouvoir du signataire (extrait certifié conforme du procès-verbal de l'organe compétent ou procuration éventuelle du mandataire social),
- copie recto-verso d'une pièce d'identité en cours de validité du signataire.

Pour les achats à crédit : joindre une copie de l'offre de crédit définitive acceptée et signée par les parties au contrat.

MODALITES POUR REMPLIR LE BULLETIN DE SOUSCRIPTION

- Pour les époux mariés sous le régime de la communauté ou si les parts constituent des biens communs : le conjoint de l'acquéreur doit, sous peine de nullité, donner son consentement en apposant sa signature sur le recto du présent document et en indiquant « Bon pour achat à (nombre en toutes lettres) parts ».
- Pour les partenaires d'un PACS : en cas d'indivision, faire signer le bulletin par chacun des partenaires.
- Pour les indivisions : établir le bulletin au nom de l'indivision, le faire signer par chacun d'eux et leur(s) mandataire(s) dûment autorisé(s).
- Pour les mineurs et les incapables majeurs : établir le bulletin au nom du mineur ou de l'incapable, faire signer le représentant légal et préciser ses noms, prénoms, domicile et qualité.

MODALITES POUR COMPLETER L'ENCADRE DEMARCHEGE (en grisé au recto)

Cet encadré est à remplir si l'achat résulte d'un acte de démarchage. Aux termes de l'article L.341-1 du Code monétaire et financier, constitue un acte de démarchage bancaire ou financier toute prise de contact non sollicitée, par quelque moyen que ce soit, avec une personne physique ou une personne morale déterminée, en vue d'obtenir de sa part un accord sur l'achat de parts de la SCPI ATOUT PIERRE DIVERSIFICATION. Constitue également un acte de démarchage bancaire ou financier, quelle que soit la personne à l'initiative de la démarche, le fait de se rendre physiquement au domicile des personnes, sur leur lieu de travail ou dans un lieu non destiné à la commercialisation de produits, instruments et services financiers, en vue des mêmes fins. L'ensemble de ces règles ne s'appliquent pas lorsque la personne démarchée est déjà associée d'ATOUT PIERRE DIVERSIFICATION et si les montants en cause correspondent à des opérations habituellement réalisées par elle.

Obligations à la charge du démarcheur :

- présenter sa carte de démarcheur et justifier de son nom, de son adresse professionnelle, de son numéro d'enregistrement, du nom, de l'adresse et du numéro d'enregistrement de la personne morale pour le compte de laquelle le démarchage des parts de la SCPI ATOUT PIERRE DIVERSIFICATION est effectué ;
- s'enquérir de la situation financière du souscripteur potentiel, de son expérience, de ses objectifs en matière de placement ou de financement ;
- remettre les statuts, la note d'information en cours de validité visée par l'AMF, les derniers rapport annuel et bulletin trimestriel d'ATOUT PIERRE DIVERSIFICATION ;
- communiquer au démarché, d'une manière claire et compréhensible les informations utiles pour prendre sa décision ;
- informer le démarché de l'absence de droit de rétractation prévu à l'article L.341-16 I et II du Code monétaire et financier ;
- informer le démarché qu'il dispose d'un délai de réflexion de 48 heures à compter de la signature de l'encadré « démarchage ». Ce délai commence à courir le lendemain de la signature de l'encadré et sera prorogé jusqu'au premier jour ouvrable si son expiration normale arrive un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé. Avant l'expiration de ce délai, le démarcheur ne peut recueillir ni ordres ni fonds. La signature du bulletin d'achat, ainsi que le versement des fonds ne pourront intervenir qu'à l'échéance de ce délai.

EXPERIENCE DU CLIENT

Personne Physique	Personne Morale
<p>Avez-vous dans votre patrimoine les instruments financiers suivants ?</p> <p><input type="checkbox"/> OPCVM Actions <input type="checkbox"/> OPCVM Obligataires <input type="checkbox"/> OPCVM monétaires <input type="checkbox"/> Assurance Vie <input type="checkbox"/> Actions cotées <input type="checkbox"/> Actions non cotées <input type="checkbox"/> SCPI fiscales <input type="checkbox"/> SCPI de rendement</p> <p>Autres :</p> <p>.....</p> <p>Si vous détenez des parts de SCPI, précisez le pourcentage de détention au regard de votre patrimoine global</p> <p><input type="checkbox"/> < 5% <input type="checkbox"/> entre 5% et 15% <input type="checkbox"/> > 15%</p> <p>Détenez-vous des actifs immobiliers en direct (hors habitation principale) ?</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p>Vous estimez votre patrimoine financier et immobilier (hors actifs immobiliers détenus en direct) à un montant de :</p> <p><input type="checkbox"/> < 10 000 € <input type="checkbox"/> entre 10 000 et 50 000€ <input type="checkbox"/> > 50 000€</p>	<p>La personne morale est-elle détentrice des instruments financiers suivants ?</p> <p><input type="checkbox"/> OPCVM Actions <input type="checkbox"/> OPCVM Obligataires <input type="checkbox"/> OPCVM monétaires <input type="checkbox"/> Actions cotées <input type="checkbox"/> Actions non cotées <input type="checkbox"/> SCPI de rendement</p> <p>Autres :</p> <p>.....</p> <p>Si la personne morale détient des parts de SCPI, précisez le pourcentage de détention au regard du patrimoine global de la société</p> <p><input type="checkbox"/> < 5% <input type="checkbox"/> entre 5% et 15% <input type="checkbox"/> > 15%</p> <p>Détient-elle des actifs immobiliers en direct ?</p> <p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p>Le patrimoine financier et immobilier de la société est estimé à un montant proche de :</p> <p><input type="checkbox"/> < 100 000 € <input type="checkbox"/> entre 100 000 € et 500 000 € <input type="checkbox"/> > 500 000 €</p>

OBJECTIF DU CLIENT

Personne Physique	Personne Morale
<p>Votre horizon de placement :</p> <p><input type="checkbox"/> Court terme (< à 5 ans)¹ <input type="checkbox"/> Moyen terme (entre 5 et 10 ans) <input type="checkbox"/> Long terme (> à 10 ans)</p> <p>Quel degré de risque êtes-vous prêt à supporter ?</p> <p><input type="checkbox"/> Aucun risque² (pas de risque en perte de capital) <input type="checkbox"/> Risque faible <input type="checkbox"/> Risque moyen <input type="checkbox"/> Risque fort (perte totale du capital)</p> <p>Vos objectifs de placement :</p> <p><input type="checkbox"/> Revenus complémentaires <input type="checkbox"/> Transmission patrimoniale <input type="checkbox"/> Diversification de patrimoine <input type="checkbox"/> Réduction d'impôt <input type="checkbox"/> Autres : (A préciser)</p>	<p>Horizon de placement :</p> <p><input type="checkbox"/> Court terme (< à 5 ans)¹ <input type="checkbox"/> Moyen terme (entre 5 et 10 ans) <input type="checkbox"/> Long terme (> à 10 ans)</p> <p>Quel degré de risque êtes-vous prêt à supporter ?</p> <p><input type="checkbox"/> Aucun risque² (pas de risque en perte de capital) <input type="checkbox"/> Risque faible <input type="checkbox"/> Risque moyen <input type="checkbox"/> Risque fort (perte totale du capital)</p>

<p>Fait à</p> <p>Le</p>	<p>Signature du client</p>
-------------------------	-----------------------------------

¹ Si vous recherchez un placement à court terme, le placement en parts de SCPI n'est pas adapté à votre objectif. Veuillez vous rapprocher de CILOGER pour obtenir des renseignements complémentaires.

² L'investissement dans des SCPI n'est pas exempt de tout risque. si vous souhaitez un placement à capital garanti, le placement en parts de SCPI n'est pas adapté à votre objectif. Veuillez vous rapprocher de CILOGER pour obtenir des renseignements complémentaires.

ATTESTATION D'ORIGINE DES FONDS

Concerne les opérations de **plus de 60.000 euros** en une ou plusieurs souscriptions sur 12 mois.

Nom de la SCPI souscrite :

▪ **Souscripteur**

Nom et Prénom :

Adresse :

▪ **Montant de la souscription**

(Ordre portant sur parts à € pour une part)

Soit un total de €

Si le paiement est effectué **par une autre personne que le souscripteur ci dessus**, en préciser le motif :

▪ **Origine des fonds finançant la souscription :**

- Epargne
- Réinvestissement suite à :
 - Vente d'actifs immobilier
 - Autres : (Préciser)
- Emprunt auprès de (préciser le nom de la banque) :
- Héritage
- Autres (préciser).....

Le souscripteur est-il déjà associé de la SCPI ?

Oui : N°associé

Non

Je certifie l'exactitude des informations ci-dessus,

Fait à

Le

Signature du souscripteur